



Expulsion d'un forum de discussion pour vulgarité

Par Visiteur

Une amie, inscrite sur un forum de discussion (Stop Tabac.ch)s'est vue expulsée du forum sous prétexte qu'elle avait posté un texte "vulgaire", sans autre justification. Quelles sont les voies de recours contre une telle expulsion, étant bien entendu que les propos tenus par cette amie n'étaient ni diffamatoires, racistes ou à caractère pornographique?

Par Visiteur

Cher monsieur,

Une amie, inscrite sur un forum de discussion (Stop Tabac.ch)s'est vue expulsée du forum sous prétexte qu'elle avait posté un texte "vulgaire", sans autre justification. Quelles sont les voies de recours contre une telle expulsion, étant bien entendu que les propos tenus par cette amie n'étaient ni diffamatoires, racistes ou à caractère pornographique?

Son message était-il conforme à la charte du Forum en question?

Très cordialement.